



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 18/12/2020

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 18 décembre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **685 cas** positifs supplémentaires au cours de ces dernières 48h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **51 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **3,5 %**.

Le nombre de nouveaux cas en 48h augmente encore et confirme les tendances à la hausse observées ces derniers jours. Il en est de même pour le taux d'incidence.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

Nous devons maintenir nos efforts, y compris pendant les moments festifs et conviviaux des fêtes de fin d'année.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 18 décembre 2020 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	8417	137	49,5	+3,9
29	10421	137	34	+4,5
35	25230	291	69	+10,9
56	10557	120	46,3	+1,4
Bretagne	54625	685	51	+5,9

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **592** hospitalisations en cours (+1¹) dont 50 (-5¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - **3126** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+48¹) ;
 - **647** patients sont décédés (+10¹).

Point de situation EHPAD

Depuis le début de l'épidémie,

- **352 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+9 depuis vendredi 11 décembre) ;
- **181 résidents y sont décédés** (+8 depuis vendredi 11 décembre).

La Bretagne compte actuellement 98 clusters (+6¹), en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **14** dans les Côtes d'Armor (2 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 6 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **18** dans le Finistère (2 en milieu scolaire et universitaire, 9 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **36** en Ille-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 10 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 11 en EHPAD, 2 en milieu scolaire et universitaire, 2 en crèches et 6 en sphère privée)
- **30** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 9 en milieu scolaire et universitaire, 6 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD et 4 en sphère privée).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 16/12/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr